

III

JACQUES CHAMPAUD

Les sujétions du système urbain de l'ouest camerounais *

Dependency of the urban network in the West of Cameroun

Mots-clés : Système urbain. Relations ville-campagne. Etat. Centralisme. Régionalisation. Métropoles. Dépendance externe. Douala. Yaoundé. Cameroun de l'ouest.

Key words : Urban system. Relationships between town and country. State. Centralism. Regional development. Metropolises. External dependency. Douala. Yaoundé. West Cameroun

Extrait de Jacques Champaud, *Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest*, Editions de l'ORSTOM, collections Mémoires, n° 98, Paris, 1983, pp. 439-451

* Titre de la Rédaction

L'étude des villes et des relations avec leurs campagnes menée jusqu'à présent conduit à s'interroger sur le degré d'autonomie ou de dépendance du système urbain de l'ouest camerounais. Ces villes de l'ouest en fait n'apparaissent nullement comme un système autonome : d'une part, nous l'avons vu, il n'existe pas de réseau proprement dit, d'autre part, les villes en dépit de la fonction d'encadrement qu'elles exercent sur la campagne sont très dépendantes de celle-ci. En outre, aux dépendances internes vis à vis de Yaoundé pour l'administration et de Douala pour l'économie, s'ajoute une dépendance externe sur laquelle il convient de s'interroger en se demandant notamment si l'on est en présence de villes relais, telles que les définissait G. SAUTTER en exergue à un numéro des Cahiers d'Études Africaines ⁽¹⁾, ou bien de villes véritablement nationales.

La dépendance des villes vis à vis des campagnes

Si la présence des villes a contribué largement à modifier les campagnes et si elles jouent vis à vis d'elles un rôle de commandement et de centres de services, les rapports qu'elles entretiennent avec elles ne sont pas uniquement des rapports de domination. Elle dépendent aussi, très largement, de la vie rurale. Pour leur ravitaillement, c'est évident, et par les emplois ruraux que continuent d'occuper un grand nombre de citadins. Mais aussi pour leur vie économique. Dans la mesure où la fonction industrielle est très limitée, c'est essentiellement la commercialisation des produits agricoles, qu'elle s'opère par le canal des coopératives ou par des sociétés privées, qui leur apporte leur vitalité. Et celle-ci est liée, pour une large

(1) « On assiste en Afrique à la confrontation de la société technicienne universelle, dominée par la capitale ou la bureaucratie, avec une société particulière et localisée. La ville cesse alors, en partie de figurer l'expression originale d'une histoire attachée aux lieux pour n'être plus qu'un relais dans les relations à longue distance ». G. SAUTTER (Cahiers d'Études Africaines, 51, 1973, p. 408).

part, au rythme de la vie agricole, et plus particulièrement, sur les plateaux et dans le Mungo, à la saison du café⁽¹⁾. Celle-ci débute en novembre-décembre avec la récolte, mais la commercialisation ne commence en règle générale que dans le dernier mois de l'année ou en janvier pour s'échelonner jusqu'en mars-avril. C'est à cette époque que les planteurs reçoivent leurs revenus les plus élevés et peuvent donc rembourser les dettes qu'ils ont contractées, souvent lors de la rentrée scolaire, construire ou améliorer leur habitation, effectuer toutes sortes d'achats, voyager.

Plusieurs graphiques sont, à cet égard, révélateurs de ce rythme saisonnier de l'activité urbaine.

La consommation d'hydrocarbures relevée pour quelques stations de quatre villes de l'Ouest fait ressortir l'importance de la saison du café : c'est de décembre à juin que l'on atteint les chiffres les plus élevés (avec, curieusement, un creux au mois de mai, peut être en relation avec le travail agricole intense de préparation des champs au début de la saison des pluies). On peut penser que la saison pluvieuse en tant que telle n'influe que modérément sur le trafic routier, dans la mesure où, Dschang mise à part, les échanges les plus importants se font sur des routes bitumées.

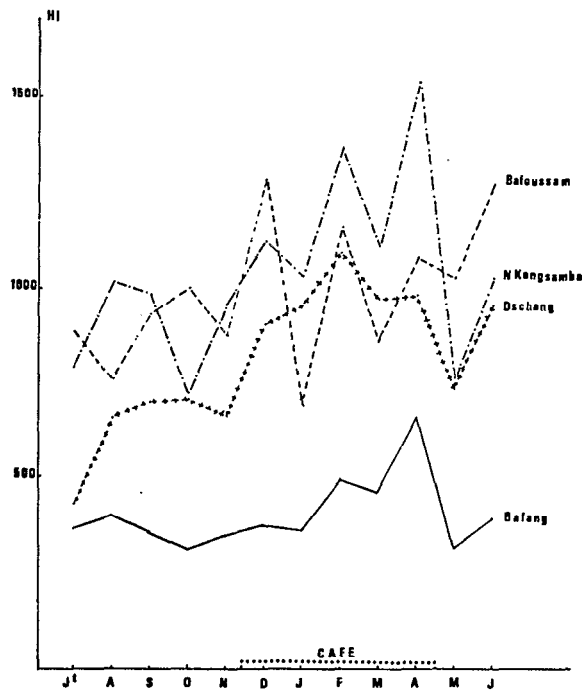


FIG. 105. Vente des hydrocarbures, 1974.

(1) Cf. par exemple le lien entre les activités de transport des voyageurs et la « saison » (ci-dessus, p. III).

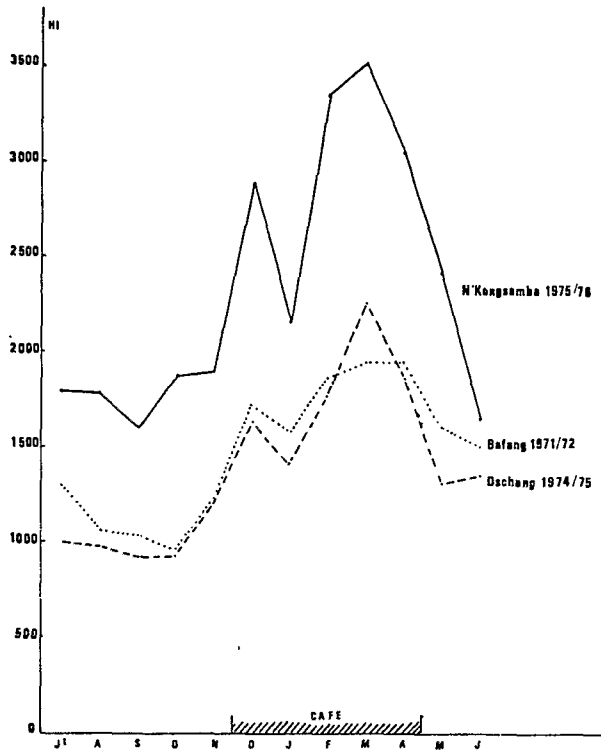


FIG. 106. Vente de bière. Sources : Tchamgme, 1973-1979 Nwepe, 1976.

Le graphique de la consommation de bière, d'après les chiffres relevés à Dschang par P. NGWEPE⁽¹⁾ ou à Bafang et Nkongsamba par D. TCHAMGME⁽²⁾ présente une allure analogue avec une consommation maximum de décembre à avril et minimum en septembre-octobre.

On peut penser, pour expliquer les mois déficitaires, à l'influence de la saison des pluies, mais nous ne croyons pas que les données climatiques jouent un rôle important en ce domaine. La bière est en effet moins un moyen d'étancher la soif qu'un rite social, à l'occasion de retrouvailles ou de fêtes. Une consommation importante de bière est liée notamment aux cérémonies de funérailles, en pays bamiléké, qui ont lieu souvent à la période où les planteurs disposent le plus d'argent. À l'échelle de toute la province de l'Ouest, alimentée par l'usine des Brasseries du Cameroun de Bafoussam, on note les mêmes pointes de production en décembre et mars-avril et les mois les plus creux en août-septembre.

Les autres commerces vivent sur un rythme analogue, et nous emprun-

(1) P. NGWEPE, 1976.

(2) D. TCHAMGME, 1973, et 1979.

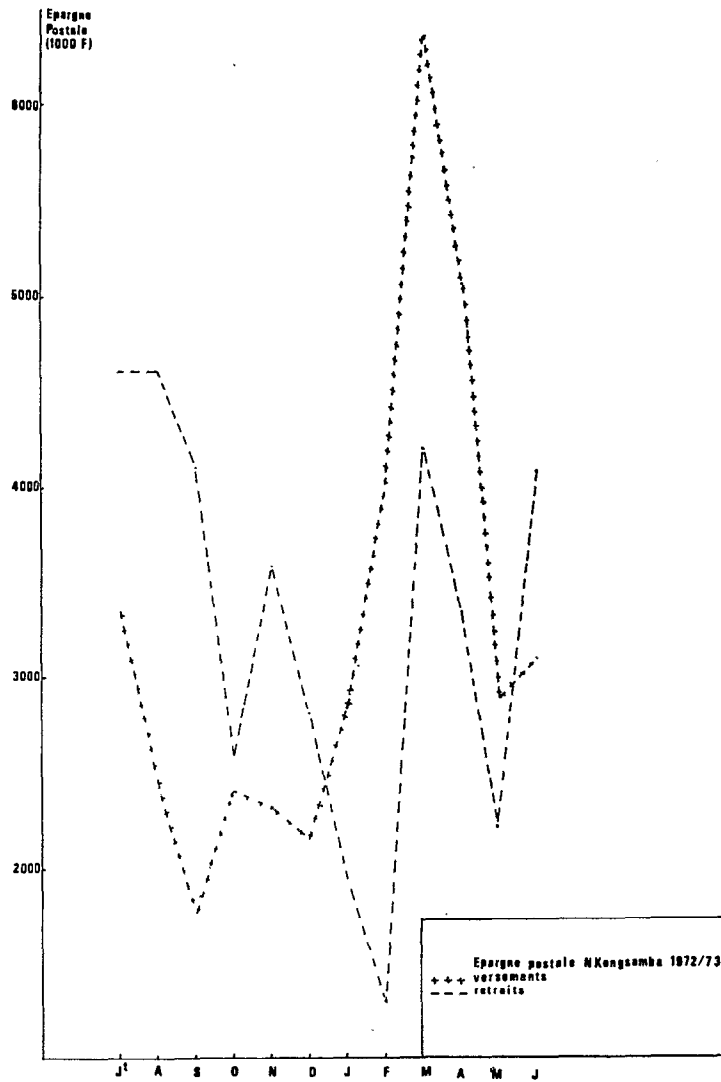


FIG. 107. *Épargne Postale*. Source : Tchamgne 1979.

tons à D. TCHAMGME des notations intéressantes sur les ventes de tissus à Bafang :

« Dans une maison de tissus de la place, la moyenne des recettes mensuelles à la saison morte est de 170 000 F, avec en septembre, un minimum qui est de 100 000 F. Au cours de la saison, la moyenne mensuelle des recettes monte à 350 000 F dans la même saison. Elles atteignent 400 000 F en février mars...

On note aussi une modification de la clientèle : pendant la saison morte, la clientèle est formée surtout d'agents de l'administration ou d'autres salariés aisés ; elle se compose pendant la « saison » de planteurs, de paysans, de petites gens » (1).

Un autre relevé significatif également est celui des mouvements de la caisse d'épargne postale. L'exemple cité est celui du bureau de poste de Nkongsamba pour l'année 1972/73 (2). Les versements les plus élevés sont enregistrés en février, mars, avril, cependant que les retraits les plus importants ont lieu en juin, juillet, août, septembre, mais également en mars. Certes l'épargne postale ne constitue qu'une partie très limitée de l'épargne paysanne (pour une ville comme Nkongsamba, les versements n'atteignent pas les quarante millions de francs CFA par an), mais c'est un indicateur intéressant qui montre une certaine accumulation d'argent en fin de saison du café, épargne que l'on utilise ensuite partiellement au cours des mois suivants.

Ces quelques exemples, dont on pourrait allonger la liste, montrent combien les villes ont un rythme de vie économique qui est parallèle à celui des campagnes. Toute l'activité commerciale urbaine dépend largement des résultats de la saison agricole.

Cette dépendance de l'agriculture rejoint une dépendance extérieure grave qui est celle des cours mondiaux des produits d'exportation. Des prix internationaux sur lesquels le gouvernement camerounais n'a aucune prise ; à plus forte raison les paysans, ou les villes qui organisent la commercialisation de ces produits. On pourrait sans doute mettre en parallèle l'évolution des prix du café et le rythme des constructions dans les villes (mais ce dernier est très mal connu). Or après quelques années de stagnation, les prix du café ont augmenté sensiblement à partir de 1972/73. Mais précisément à cette époque la production a diminué (pour l'UCCAO, 29 000 t commercialisées en 1972/73, 16 000 en 1973/74) (3) par suite des aléas climatiques (pluviométrie moins abondante) mais aussi de la diminution des épandages d'engrais consécutive à la baisse des subventions accordées aux achats. Il est certain que les principales villes de l'ouest ont connu des constructions moins nombreuses dans la période 1972-1978 que dans la phase précédente.

On ne saurait toutefois aller plus loin dans l'examen de ces relations. Et cette « dépendance » des villes par rapport à leurs campagnes ne compense pas le fait, essentiel, que ce sont des villes que viennent l'organisation de la

(1) D. TCHAMGME, 1973, p. 146.

(2) Chiffres extraits de D. TCHAMGME, 1979, p. 257.

(3) La production a continué de baisser : 14 000 t d'arabica en 1976, 10 139 en 1977.

commercialisation, l'encadrement des paysans et la diffusion de l'économie monétaire. Et si l'on parle de dépendance de ces villes occidentales, on pense plus clairement à celle qui les tient sous l'emprise de Yaoundé ou de Douala.

Les villes et l'État

Le réseau urbain hiérarchisé sur le plan administratif, avec la succession des chefs-lieux de provinces, de départements et d'arrondissements ne constitue qu'un relais de l'autorité centrale. Mais il n'est pas inutile pour le présent et l'avenir des villes de s'interroger sur le fonctionnement actuel de l'État camerounais et sur le cas particulier qu'il représente, avec les deux tendances qui jalonnent son histoire, de centralisme et de régionalisme.

LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT

Au premier janvier 1960, nombre d'observateurs politiques ne donnaient pas cher des chances de survie de l'ancien Cameroun Français dont on proclamait l'indépendance. Douala était en effervescence, la rébellion avait cessé depuis peu en pays bassa (qui n'était d'ailleurs pas encore vraiment pacifié), mais elle contrôlait une bonne part du pays bamiléké, malgré l'action répressive des militaires français qui agissaient pour le compte du gouvernement de Yaoundé. Enfin dans le nord persistaient des tendances à la séparation d'avec le sud. À toutes ces difficultés, on allait bientôt en ajouter une autre, en octobre 1961, qui était la réunification avec le Cameroun sous tutelle britannique. Celle-ci permettait certes de faire pièce aux nationalistes en prenant en compte l'une de leurs principales revendications, mais représentait une opération lourde aussi bien sur le plan politique que financier (charges liées au bilinguisme, développement d'infrastructures nouvelles etc...).

Vingt ans après, le Cameroun se présente comme un pays stable, ayant à sa tête le même chef depuis 1958, et dont l'unité nationale paraît beaucoup mieux assurée qu'au terme de son expérience coloniale. On peut certes attribuer une large part dans cette stabilité à l'habileté politique du président Ahidjo, qui a su tirer parti des divisions régionales par un subtil dosage pluri-ethnique aux principaux postes politiques, du traumatisme causé dans la population par la guerre civile, et d'une certaine croissance économique du pays.

Ces deux décennies ont été marquées par un renforcement constant de l'autorité de Yaoundé sur l'ensemble du pays. Notamment par la multiplication des petits centres administratifs visant à l'encadrement plus proche de la population. De même, la prééminence accordée au corps préfectoral (généralement étranger à la région) par rapport au parti, allait dans le même sens.

Mais c'est peut être la politique suivie vis à vis de l'ancien Cameroun britannique qui est à cet égard la plus révélatrice.

Quelle qu'ait été l'aspiration des peuples de part et d'autre du Mungo à se retrouver dans un Cameroun uni, les quarante années d'administration séparée avaient créé des habitudes de vie et de gouvernement et formé des élites qu'il n'était pas possible de fondre d'un coup en un moule unique. D'où l'idée d'une fédération. Mais celle-ci a été conçue dès le départ comme une structure évolutive devant aboutir à une unification progressive du pays. Dès 1961, le Président Ahidjo déclarait :

« Si les États conservent des compétences propres suffisamment larges pour leur permettre de répondre à leurs particularités propres... la liste des matières fédérales, longue et précise, marque notre volonté de tendre autant que faire se peut vers une homogénéité réelle de notre vie politique » ⁽¹⁾.

Cette « homogénéité » passait par une uniformisation progressive des institutions d'encadrement. Elle fût symbolisée très vite par l'affectation à Buea d'un Inspecteur Fédéral d'Administration, représentant du gouvernement fédéral et responsable notamment de l'administration générale. Sa coexistence avec le Premier Ministre de l'État fédéré n'allait pas sans poser de nombreux problèmes de compétence ou de préséance. Il ne restait plus guère, dix ans après la Réunification, au gouvernement fédéré du Cameroun Occidental que la responsabilité de l'enseignement primaire, de l'agriculture (mais les grandes opérations de développement relevaient du ministère — fédéral — du Plan) et des Travaux Publics (les Transports de leur côté étant fédéraux) ainsi que des attributions limitées sur la justice locale et la tutelle des Councils. Ceux-ci qui étaient pourtant une des institutions les plus originales de l'État furent profondément modifiés en 1968 par le Premier Ministre d'alors, M. MUNA, afin de les rapprocher du système municipal fonctionnant dans l'autre état fédéré. Les présidents des Councils depuis lors sont désignés par le gouvernement et ils choisissent eux-mêmes les membres de leur conseil ; à cette occasion six seulement des chefs coutumiers qui président traditionnellement les councils furent désignés (sur vingt quatre councils) ⁽²⁾.

Autre aspect de l'homogénéité : la constitution progressive d'un parti unifié. Une vie parlementaire réelle existait à Buea inspirée des traditions britanniques. L'opposition était reconnue comme un élément normal des institutions, et en 1965 encore, le nouveau Premier Ministre M. JUA (désigné par le président Ahidjo après de larges consultations à Buea qui l'avaient conduit à modifier son choix initial) déclarait à l'Assemblée du Cameroun Occidental :

« Je dis à l'opposition : je n'approuverai pas ce que vous direz, mais je défendrai jusqu'à la mort votre droit de le dire » ⁽³⁾.

(1) *Discours à l'Assemblée Nationale 11 août 1961, cité par J. BENJAMIN, 1972, p. 10.*

(2) J. BENJAMIN, 1972, p. 47.

(3) *Ibid.*, p. 54.

Même en faisant sa part à l'éloquence politique (ici d'inspiration voltairienne) une telle phrase était le reflet d'un sentiment largement répandu alors, mais contraire à l'idéologie dominante à Yaoundé. Pourtant, un an plus tard, tous les partis légaux du Cameroun fusionnaient pour former l'Union Nationale Camerounaise, les trois partis du Cameroun Occidental ayant finalement préféré cette solution plutôt que de poursuivre entre eux leurs querelles.

L'ultime étape fut, en 1972, la Constitution de la République Unie, mettant fin à un système fédéral qui n'avait guère fonctionné, il faut bien le dire, comme une véritable fédération d'États. La décision présidentielle d'organiser très rapidement la réforme constitutionnelle au mois de mai 1972 avait été motivée par le renouveau de tendances autonomistes au Cameroun Occidental et la crainte de voir s'organiser un mouvement qui aurait pris sa distance vis à vis du gouvernement fédéral. Le Cameroun Occidental fut scindé en deux provinces dirigées par Bamenda et Buea ; cette dernière voyait son aire de commandement singulièrement réduite au profit de Yaoundé.

Sans entrer plus avant dans le détail et les péripéties ⁽¹⁾, ces événements soulignent le renforcement constant du pouvoir de Yaoundé et l'accentuation de la dépendance de la région, des villes plus encore que des campagnes, vis à vis de la capitale.

À défaut de pouvoir s'opposer au mouvement unitaire, les populations anglophones ont manifesté leur réticence par le peu d'empressement mis à renouveler les adhésions au parti. La trésorerie de l'U.N.C. révélait par exemple, à l'occasion du 2^e congrès, que de 1972 à 1974 le nombre de cartes placées était passé de 8 480 à 3 000 dans la Bui, de 30 070 à 6 000 dans la Manyu, de 15 761 à 3 988 dans la Momo, de 3 300 à 0 dans la Mezam. La Mezam s'était montrée plus fidèle (18 077 cartes en 1972, 14 000 en 1974) et le Fako, seul département des deux provinces avait augmenté le nombre de ses adhérents (20 000 en 1972, 24 000 en 1974) ⁽²⁾.

C'est d'ailleurs la même volonté de renforcement du pouvoir de direction de la capitale qui a conduit le gouvernement à obliger un bon nombre de sociétés (bancaires ou commerciales) à transférer leur siège social de Douala à Yaoundé.

Dans le même ordre d'idées, l'amélioration des moyens de communication est également une façon d'accentuer ce contrôle du pouvoir central. Certes Yaoundé est très mal reliée par la route aux quatre provinces occidentales, mais les liaisons aériennes, le téléphone, la radio, sont très utilisés par l'administration.

L'information participe de la même stratégie. Il est significatif de constater que les quelques journaux de langue anglaise qui existaient dans le Sud Ouest (comme Cameroon Express ou Cameroon Times) ont maintenant disparu au profit d'une édition hebdomadaire de l'Unité (le journal du Parti) et de Cameroon Tribune (qui n'a d'anglais que son titre dans sa

(1) Sur cette histoire politique récente on peut lire notamment V. T. LÉVINE, 1964 et 1970, J. BÉN-JAMIN, 1972, M. PROUZET, 1974 et J. F. BAYART, 1979, MÉDARD, 1977.

(2) Cité par J.-F. BAYART, 1979, p. 260.

présentation quotidienne). C'est là aussi une influence des villes locales qui disparaît au profit de celle de la capitale.

Enfin la diffusion de la langue française au Cameroun anglophone va dans le même sens et contribue à accentuer cette dépendance vis à vis de la capitale, et, au-delà, de la culture française. La République Unie, comme la Fédérale, demeure officiellement bilingue, mais comme le soulignent parfois avec humour les anglophones, elle est surtout « bilingual in French », en ce sens qu'elle vise surtout à apprendre le français aux anglophones plutôt qu'à diffuser l'anglais parmi les francophones. Les fonctionnaires ont d'ailleurs compris depuis longtemps que leur seule chance de réussite et de promotion réside dans leur capacité à maîtriser correctement la langue dominante. Le lycée bilingue de Buea (où les coopérants français étaient nombreux, un important centre culturel et un centre linguistique français dans la même ville, les émissions radiophoniques (le Français par la radio) ont été les principaux véhicules de cette « francisation » (1).

Ce Cameroun toutefois est loin d'être un pays uniforme. La Fédération disparue, qu'en est-il de la régionalisation ?

LA RÉGIONALISATION

Si la Fédération avait été conçue comme une étape transitoire permettant d'intégrer progressivement la partie anglophone dans un Cameroun d'obédience culturelle française, on peut cependant se demander si l'État est aussi centralisé qu'on ne le dit, sur le plan politique et administratif. La création des provinces en 1972 succédant aux Inspections Fédérales d'Administration n'a pas conduit, contrairement à ce que pouvait suggérer le changement de vocabulaire, à une plus grande régionalisation mais au contraire à un centralisme accru. Les gouverneurs de provinces, le titre est significatif, ont reçu des pouvoirs de coordination et de contrôle sur l'ensemble des fonctionnaires de la province.

« Placé administrativement sous l'autorité du Ministre de l'Administration territoriale, le gouverneur est en réalité le délégué du président de la République (auquel il rend compte directement de son action) et le représentant du gouvernement et de chacun des ministres... Cette réforme régionale est sans doute plus importante que la mutation constitutionnelle elle-même, d'autant plus qu'elle se répercute au niveau national, la « conférence des gouverneurs » présidée par le chef de l'État doublant désormais le Conseil Ministériel » (2).

Par ailleurs, aucune représentation élue n'a été envisagée sur le plan provincial qui puisse sinon constituer un contre-pouvoir, du moins exprimer les désirs et les besoins de la population.

Il est cependant deux cas où joue apparemment une modeste autonomie provinciale. C'est d'une part la province du Nord, la plus peuplée du Came-

(1) Cf. le bilan qu'en ont dressé G. et C. COURADE (1978).

(2) J.-F. BAYART, 1979, p. 218-219.

roun et la plus éloignée de la capitale. La distance elle-même imposait, bien avant l'indépendance, que les fonctionnaires d'autorité bénéficiassent d'une relative autonomie pour diriger leur circonscription. Par ailleurs, le gouverneur, homme de confiance du Président est en place depuis plus de dix ans et les préfets (ainsi que la plupart des sous-préfets) sont maintenant tous originaires de la province. Garoua est aussi la ville du Président, qui s'y rend fréquemment. Elle remplit donc mieux que les autres chefs-lieux un rôle de véritable capitale de province.

Le deuxième cas est celui des provinces du Nord Ouest et du Sud-Ouest. Là aussi les plus hauts fonctionnaires sont d'origine locale et ils ont conservé de l'époque britannique quelques habitudes de liberté d'expression et des désirs de « self government », malgré la centralisation accrue qui a marqué ces dernières années.

Dans ces deux cas, il semble d'ailleurs que ce soit surtout au plan du parti politique que joue cette relative autonomie. En particulier par le choix des candidats aux diverses élections qui s'effectue à l'échelle de la province, sans intervention directe, semble-t-il de Yaoundé, où le bureau exécutif de l'U.N.C. se borne à entériner les choix faits localement.

Le Nord bénéficie de la situation d'être de fait déjà contrôlé étroitement par le Président, le Cameroun anglophone de sa situation antérieure d'autonomie. Dans les autres provinces par contre, la présence de Yaoundé est beaucoup plus directe et il est significatif par exemple que, en dépit d'une demande qui est périodiquement renouvelée par la base, les dirigeants de l'U.N.C. se sont toujours refusés à instituer des structures provinciales pour le parti de crainte de voir se constituer « des partis dans le parti » ⁽¹⁾. Signe évident à la fois de la prééminence de l'administration sur le parti et de la capitale sur les provinces. Une telle politique a reçu son couronnement en quelque sorte par la désignation comme Ministre d'État chargé de l'Administration Territoriale du secrétaire politique de l'U.N.C.

Toute aussi significative était cette déclaration d'un des leaders du Parti au Congrès de l'Union Camerounaise en 1966 :

« Les élus... n'ont pas pour mission d'entraver l'action de l'Exécutif, mais au contraire de faciliter sa tâche en expliquant aux masses la portée de ses décisions et en en suivant l'exécution » ⁽²⁾.

Les tendances centralisatrices sont accentuées encore, par la pratique du système présidentieliste. On note certes, depuis vingt ans une répartition dosée des portefeuilles ministériels entre les diverses régions (disons plus précisément entre les divers groupes ethniques). Mais en fait, la conduite même du gouvernement relève de plus en plus du Président seul. Celui-ci d'une part ne réunit que rarement le Conseil des Ministres (une ou deux fois par an semble-t-il, et moins pour organiser un débat sur de grandes orientations à prendre que pour exposer les éléments d'une politique déjà définie). D'autre part, il a constitué autour de lui une sorte de

(1) J.-F. BAYART, 1979, p. 209.

(2) J.-F. BÉTAYÈNE cité par J. BENJAMIN, 1972, p. 55.

super gouvernement où les conseillers délégués à la Présidence ont souvent plus de poids que les Ministres.

Plusieurs des proches collaborateurs du Président ont d'ailleurs rang de ministre : le Secrétaire Général de la Présidence est ministre d'État, et trois ministres sont Chargés de Mission à la Présidence, un autre étant délégué à l'Inspection de l'État. Le Directeur de Cabinet du Président a également rang de ministre. D'autre part un certain nombre de départements ministériels relèvent directement de la Présidence et non du Premier Ministre, comme les Forces Armées et les Affaires Étrangères.

Tout au moins faut-il reconnaître au Président Ahidjo de ne pas avoir commis l'erreur d'autres chefs d'État africains de choisir ces personnes parmi les membres de son ethnie.

Mais au demeurant, un système fédéral ou une régionalisation peuvent-ils fonctionner dans un système de parti unique ? Des villes autonomes peuvent-elles se développer dans ce contexte ?

La réponse est moins évidente si l'on considère non plus les relations politico-administratives qui animent ce réseau urbain, mais les relations économiques et le rôle de Douala apparaît, lui, à l'évidence, comme un contrepoids à l'influence de Yaoundé.

Les villes de l'ouest et Douala

Les centres urbains sont marqués par l'administration en tant que structures d'encadrement, mais ils ne vivent pas de cela. Et l'originalité du réseau urbain camerounais réside dans la dyarchie qui le caractérise.

Sur le plan de la vie économique, c'est à l'évidence Douala, port principal, ville industrielle, principal aéroport, tête de ligne des voies de communications, qui s'impose comme la métropole de tout le pays.

Douala compte 25 335 personnes travaillant en 1976 dans le secteur industriel, soit 21 % de cette population sur l'ensemble du pays (et 35 % si l'on retient les citadins du sexe masculin dans le même secteur).

De plus cette prépondérance a été accentuée récemment par l'amélioration des moyens de communication qui a rendu plus faciles les liaisons directes avec le port. La construction de l'embranchement ferroviaire Mbanga-Kumba a eu sans doute moins d'effet que le bitumage (et la reconstruction partielle en certains points) des axes Douala-Bafoussam, et de là, Bamenda d'une part, Foumban de l'autre. La construction de la route vers Tiko-Victoria a produit également un phénomène de capture à son profit. La suppression du péage sur le pont du Wouri quelques années plutôt avait enlevé une gêne à ces communications. La prééminence de Douala est aussi favorisée par la médiocrité des voies de communication entre Yaoundé et Bafoussam, et entre Yaoundé et Édéa.

L'importance économique de Douala s'accompagne d'ailleurs d'un rôle strictement administratif qui est loin d'être négligeable ; en plus de sa

fonction provinciale la ville est aussi le siège de quelques services nationaux dont la présence est liée surtout à ses fonctions portuaires ou aéroportuaires : la Régie Nationale des chemins de fer du Cameroun, Cameroon Airlines et Cameroon Shipping Lines, l'ASECNA ⁽¹⁾, la Météorologie Nationale, l'Office des Ports, la Direction des Douanes, les Caisses de Stabilisation, mais aussi la SONEL, la SNEC ⁽²⁾ et le centre des chèques postaux (mais un deuxième centre a été installé récemment à Yaoundé).

L'évolution contemporaine des États africains, accentuée depuis les indépendances montre un avantage de plus en plus net des États côtiers par rapport à ceux de l'intérieur, à l'inverse de la situation précoloniale où les royaumes et les villes étaient l'apanage des zones soudaniennes et sahéliennes. La mise en valeur des zones les plus proches de la côte par un développement de l'agriculture de plantation comme l'industrialisation liée aux ports en ont été les facteurs décisifs.

Il en a été de même au Cameroun où les villes du Nord étaient plus nombreuses et plus peuplées avant la deuxième guerre mondiale, que celles du Sud.

En 1933, par exemple rappelle Y. MARGUERAT (1973)

« Douala a 26 000 habitants, mais la deuxième ville du Cameroun est une vieille ville du Nord, Maroua 13 600 habitants, suivie d'une autre ville de cette province Ngaoundéré (8 400). Yaoundé n'a alors que 6 500 habitants et elle est suivie encore d'une ville nordiste Garoua (5 000 habitants). Nkongsamba n'a alors que 2 100 habitants ».

Vingt ans plus tard, ce schéma est déjà bouleversé et les années suivantes ont accentué le basculement au profit de la côte et des zones les plus proches.

Dans le même temps se développent des villes qui, comme Douala, sont essentiellement des relais, ou des points d'appui de la domination extérieure, qu'ils soient essentiellement administratifs, ou commerciaux, avec l'impact des grandes sociétés commerciales. Dschang et Nkongsamba sont de bons exemples de cette situation. Ce n'est qu'après l'indépendance que l'on a vu se développer des villes nationales dont Bafoussam est le meilleur témoin. Non que ces centres soient indemnes de toutes sujétion vis à vis de l'extérieur. Mais ils se sont développés uniquement par les investissements de l'administration nationale et de la bourgeoisie locale, dans le contexte d'un pays politiquement indépendant et pratiquement sans intervention des capitaux des sociétés étrangères. La dépendance vis à vis du monde capitaliste occidental est au second degré : celui-ci n'intervient plus directement dans le fonctionnement de certains secteurs de l'économie, il a trouvé le relais tout aussi efficace d'une bourgeoisie d'affaires nationale.

*
* *

Ainsi apparaissent plusieurs systèmes de relations et d'espaces emboîtés. Yaoundé et Douala sont, chacune dans leur sphère, le pôle de commande-

(1) ASECNA : Association pour la Sécurité de la Navigation Aérienne.

(2) SONEL : Société Nationale d'Électricité, SNEC : Service National des Eaux du Cameroun.

ment réel de ces ensembles urbains de l'ouest et leur influence directe sur les villes et les campagnes de la région s'est accentuée au cours des dernières années. C'est le résultat, pour la capitale, du renforcement du centralisme politique et administratif, et, pour le port, de l'amélioration très sensible du réseau routier dans tout le sud ouest du pays. On peut donc parler, globalement, d'un accroissement de la dépendance vis à vis des deux métropoles.

Dépendance des villes de l'ouest également à l'égard de leurs campagnes dont le rythme économique commande aussi celui de leurs propres activités. Mais cela ne conduit pas pour autant à donner aux paysans la maîtrise de leurs échanges. Certes les rapports sont parfois conflictuels entre ces derniers et les citadins pour l'approvisionnement urbain en denrées vivrières. Les habitants des villes se plaignent du renchérissement des vivres et l'attribuent volontiers à une trop faible productivité paysanne. Mais l'effort qui est impulsé par l'État pour améliorer le ravitaillement urbain (MIDEVIV, « ceinture verte ») profite davantage aux citadins qui en sont les promoteurs qu'aux paysans eux-mêmes. Dans le même temps l'État s'est fait aussi le promoteur de grandes opérations « agro-industrielles », désireux qu'il est d'accroître les rentrées de devises en augmentant les exportations agricoles. Ce faisant, il accroît la dépendance du pays vis à vis du système capitaliste international et cela risque, à terme, de transformer en salariés agricoles bon nombre de petits planteurs qui étaient jusqu'à présent relativement indépendants ⁽¹⁾. Dans la mesure toutefois où les paysans de l'ouest manifestent peu d'empressement pour ces travaux de plantations c'est ailleurs qu'il faudra chercher les ouvriers agricoles, dans le Nord notamment, et cela contribuera d'autant à étendre l'emprise de la zone la plus « développée » du Cameroun sur cette partie éloignée.

(1) Dans le même temps augmente le contrôle, direct cette fois, de la bureaucratie sur la production agricole. On peut lire avec intérêt ce qu'écrivait récemment J.-F. MÉDARD à propos du « néo-patrimonialisme » qui caractérise selon lui la société camerounaise contemporaine : « La strate supérieure de la bureaucratie a seule des privilèges et un style de vie du luxe. Mais l'ensemble de la bureaucratie entretient avec le reste de la société et principalement avec les agriculteurs une relation non seulement de domination mais d'exploitation et c'est ce qui constitue son caractère de classe : en fait elle contrôle des moyens de production en contrôlant l'État » (J.-F. MÉDARD, 1977).